



## **HOPITAL ANTOINE BECLERE**

### **Communiqué de Presse**

**L'intersyndicale de l'hôpital Antoine Béclère ainsi que le Président du Comité Consultatif Médical (Collectif Béclère HUP) ont décidé de déposer un référé contre le directeur général de l'Assistance Publique des hôpitaux de Paris.**

En effet celui-ci remet en cause le vote du Conseil d'Administration de l'APHP qui s'est tenu le 3 juillet 2009 et qui stipulait que Béclère avait une plus grande autonomie au sein du Groupe Hospitalier notamment financière, fonctionnelle, des instances propres,...

Depuis le mois de février, nous interpellons le directeur général en vain car actuellement celui-ci met en place une fusion avec les hôpitaux Bicêtre et Paul Brousse ce que nous contestons vivement.

L'hôpital Antoine Béclère tout comme Necker et Robert Debré sont des hôpitaux vertueux générant même des surplus financiers. (Pour Béclère, pratiquement 6 Millions d'Euros d'excédent !!).

Ce regroupement de Béclère, Paul Brousse, Bicêtre n'est ni cohérent médicalement, ni cohérent au niveau économique, ni cohérent au niveau territorial. Bicêtre et Paul Brousse ont un déficit cumulé de près de 27 Millions d'Euros. Cette fusion menace l'hôpital Béclère car en lui amputant son budget travaux de moitié, en rendant les recrutements impossibles au vu de l'organigramme technocratique mis en place par le groupe, en suspendant le projet du bâtiment Réa-Laboratoire, on bride les investissements nécessaires au fonctionnement et au développement de notre établissement.

Le collectif Béclère HUP fort de plus de 1500 signatures demande que soit respecté ce vote du 3 juillet 2009 et que l'hôpital Antoine Béclère retrouve toute son autonomie.

Pour l'intersyndicale,

**Sud Santé**  
David Treille  
0632596476

**CGT**  
Olivier Martinez  
0145374176

**FO**  
M. C. Colombe  
0145374179

**SNCH**  
Marc Antonello  
0145374484